

En 2019,
A l'occasion de son bicentenaire,

la Société Vaudoise des Sciences Naturelles,
en partenariat avec la Société Académique Vaudoise,
propose une

Bourse du 200^{ème}

...une bourse académique de 30'000 CHF
... destinée à un-e jeune chercheur-se
... pour soutenir un projet de recherche
... dans le domaine des sciences naturelles

La Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Fondée en 1819, la SVSN a pour but l'étude, l'avancement et la diffusion des sciences naturelles, des sciences exactes et des sciences connexes. A ce titre, elle prône un large dialogue interdisciplinaire dans le canton entre spécialistes et grand public et invite les chercheurs des sites académiques ainsi que ceux du milieu privé à partager leur expérience. Elle encourage aussi vivement les étudiants et les chercheurs à publier leurs travaux dans son Bulletin et ses Mémoires. La SVSN compte aujourd'hui près de 500 membres.



En 2019, la SVSN fête ses 200 ans. Pour marquer ce bicentenaire prestigieux, elle propose un programme spécial. La bourse du 200^{ème} fait partie de cette offre exceptionnelle pour cette année anniversaire...

La Société Académique Vaudoise



Fondée en 1890, la Société Académique Vaudoise regroupe des anciens étudiants, des enseignants et des amis de l'Université de Lausanne. Elle a notamment pour mission de maintenir et de développer le lien entre l'université et les autorités cantonales ainsi que la société civile.

Elle soutient les chercheurs, enseignants et étudiants par des aides sous forme de subsides de recherche, de subsides de publications, de bourses d'études. Au surplus, elle remet chaque année des Prix couronnant des lauréats de UNIL.

Par ses fondations associées, la SAV apporte également un soutien à de nombreux projets culturels.

L'ensemble des montants alloués est de l'ordre de 1 million de francs annuellement.

ELIGIBILITE

La bourse du 200^{ème} s'adresse aux jeunes chercheurs, doctorant-e et postdoctorant-e, rattaché-e à une haute école sise sur le territoire vaudois (UNIL, EPFL, HES).

Le projet de recherche soumis peut être porté par plusieurs requérants.

OBJET

Le projet de recherche soumis au jury doit répondre aux critères suivants :

- Etre un projet de recherche, fondamentale ou appliquée
- Relever d'une discipline de la SVSN, à savoir : mathématiques, chimie, physique, zoologie, botanique, sciences de la Terre, méthodologie et histoires des sciences
- Avoir idéalement un lien privilégié avec le territoire vaudois
- Consister en un nouveau projet de recherche (ou un nouveau volet d'un projet de recherche existant).

Le projet ne doit en aucun assurer le financement d'une fin de thèse ou être le complément nécessaire pour finaliser un projet en cours.

UTILISATION DE LA BOURSE

Le/les lauréat-e/s du prix peut/vent envisager une utilisation du montant de la bourse pour :

- Défrayer le/la porteur/se de la bourse pour son travail, pour maximum de 2'500 frs par mois et jusqu'à concurrence de 15'000 CHF au total.
- Permettre l'achat de matériel et de consommables
- Couvrir des frais de déplacement et de terrain pour la réalisation du projet
- Payer des coûts d'analyses

La bourse n'est pas destinée à couvrir des frais des congrès ou le salaire de personnes tierces.

CONTREPARTIES

Le/les lauréat-e/s du prix s'engage(nt) à :

- Rendre compte de l'utilisation des fonds avec un rapport financier à la fin de la période de la bourse
- Réddiger un bref rapport scientifique
- Etre présent-e/s pour la remise de la bourse lors de la soirée anniversaire de la SVSN en novembre 2019 (date à préciser)
- Publier un article dans le bulletin de la SVSN (format à définir conjointement) – cet article peut remplacer le rapport scientifique final

CALENDRIER 2019-2021

- 2019
 - Février : ouverture des candidatures
 - 2 septembre (minuit): délai de remise des dossiers
 - 28 octobre 2019 (UNIL) : annonce du/de la/des lauréat-e/s et remise de la bourse
- 2020
 - Janvier: début de la bourse
 - Décembre: fin de la bourse
- 2021
 - Mai : remise de rapport financier et de rapport scientifique
 - Août : remise d'un article pour le Bulletin de la SVSN

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend les éléments suivants :

- Un descriptif du projet scientifique (max 10 pages)
- Un budget
- Un calendrier
- Un CV (du/des porteur/s de projet)
- Des coordonnées de contact (email & adresse)

Le dossier est à faire parvenir au format électronique uniquement à : svsn@unil.ch

Les éventuelles demandes de renseignement sont à adresser à Mme Aline Dépraz, vice-présidente de la SVSN (aline.depraz@unil.ch).

Remarques finales

La SVSN et la SAV se réservent le droit de consulter des spécialistes externes pour faire évaluer certains projets.

Il n'existe pas de possibilité de recours contre la décision.

S'il devait s'avérer que l'utilisation finale des fonds ne correspondait pas aux exigences définies dans ce document ou 'étaient pas conformes au projet présenté, la SVSN et la SAV se réservent le droit d'exiger le remboursement du montant de la bourse.